

LA LETTRE DE DLF CHAMPAGNE-ARDENNE

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE - DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Présidente : Nadine Najman

Secrétaire : Francis Debar

Siège social chez la présidente :

3, rue Hannequin

51100 Reims

Lettre n°134 – décembre 2016

Réunion du samedi 3 décembre 2016

L'enseignement du latin : enjeux et perspectives par Mlle Hélène Beau

Professeur de lettres classiques au collège Henri Dunant à Meaux depuis cinq ans, j'enseigne le français à trois classes de cinquième et le latin en classe de cinquième, quatrième et troisième. Les groupes de latinistes sont assez restreints car je suis dans un établissement REP+ (autrefois appelé « ZEP ») et, excepté le groupe de latinistes de troisième qui est de dix-huit élèves grâce à la mise en place d'un projet continu de quatre ans, le nombre d'inscrits par année oscille entre dix et treize élèves.

Aussi, enseigner le latin en zone d'éducation prioritaire n'est pas une mince affaire puisque cela ne s'inscrit pas dans le cursus traditionnel des populations que nous accueillons dans nos classes (Maghreb, Afrique noire, Asie, Europe de l'est) et que le rectorat a supprimé délibérément les heures de latin dans plusieurs établissements, dont le mien, en cette rentrée 2016. Par chance, la politique de ma chef d'établissement et le soutien de mes collègues m'ont permis d'obtenir des heures de latin, mais cela au détriment d'autres enseignements.

Cette conférence tombe à point nommé car nous sommes actuellement en pleine transition de programmes avec la réforme scolaire de 2016 qui remodèle l'école primaire et le collège au point de vue des horaires comme de l'enseignement. Celui-ci est désormais organisé en « cycles » de trois ans : le cycle 3, par exemple, concerne le CM1, le CM2 et la sixième – qui se trouve ainsi séparée du cycle 4 constitué par la cinquième, la quatrième et la troisième. Aussi, il est intéressant de comparer l'ancien programme de 2009 à celui qui vient d'entrer en vigueur en cette rentrée scolaire de 2016. Cela permet à chacun de se forger une opinion sur l'évolution des attentes au fil des années, ainsi que de s'interroger sur les perspectives proposées.

Lorsque l'on compare le programme du *Bulletin officiel* de 2009 (le n° 31 du 27 août 2009 pour être exacte) avec celui de 2016 (le n° 11 du 17 mars 2016), la différence est assez flagrante visuellement : le volume. Celui de 2009 comptait vingt-six pages, l'autre en compte désormais huit. Que peut-on en déduire ?

1. L'ancien programme de 2009

Il est assez dense mais accessible ; il s'articule autour de deux axes majeurs, le premier étant « **Lire, comprendre, traduire et commenter les textes** » et le second étant « **L'étude de la langue** ».

1.1. Dans l'axe premier, apparaissent les attentes liées à l'enseignement des langues anciennes, que ce soit le latin ou le grec ancien. Une grande place est faite à la **lecture** et les auteurs n'ont pas hésité à se référer directement aux programmes de français : « *Au collège, la lecture des textes est un objectif majeur de l'enseignement du français. Pour fonder (la) culture humaniste, le professeur de français construit sa progression à partir de la découverte et de l'étude de textes littéraires. [...] Il développe les compétences de lecture (des élèves) et les amène progressivement à être des lecteurs autonomes. Il cherche à susciter le goût et le plaisir de lire. (programmes de français, page 2). En latin et en grec ancien, l'objectif est identique : savoir lire et comprendre un texte, c'est-à-dire élaborer du sens de façon progressivement autonome. [...]* » Et il est précisé un peu plus bas : « *L'objectif de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité est de permettre à chaque élève, en fin de classe de troisième, de lire et comprendre de manière autonome un texte authentique simple.* » Par « lecture » on entend la lecture orale, individuelle ou collective, ainsi que la lecture silencieuse individuelle.

En ce qui concerne l'exercice de **traduction**, il est expliqué qu'il s'agit « [d']*une activité fondamentale du cours de latin et de grec* ». Là également, les façons de procéder sont multiples, selon le niveau et les objectifs fixés. Cela peut aller du simple groupe de mots à traduire, dans le cadre d'une étude grammaticale ou lexicale, à « *une traduction personnelle et aboutie d'un texte court, authentique et accessible* ».

Un point vient compléter ces activités essentielles, le **commentaire**. Le paragraphe du BO de 2009 n'est pas très long, comparé aux deux précédents, mais il a le mérite de rappeler une chose primordiale : associer « *diverses perspectives, linguistiques, stylistiques, historiques et esthétiques* ». En effet, les élèves doivent affronter dès la troisième des épreuves orales telles que l'oral de parcours où l'on attend d'eux la présentation d'œuvres étudiées au cours de l'année dans des domaines bien précis comme les arts plastiques, la musique, les sciences humaines, etc.

1.2. En ce qui concerne le second axe, l'étude de la langue, précisons simplement qu'il vise l'acquisition d'un lexique : l'on attend que l'élève latiniste ait mémorisé environ deux cents mots à la fin de la cinquième, trois cents mots de plus en quatrième et trois cents autres en troisième, soit un total d'à peu près huit cents mots, ce qui « *correspond[rait] en moyenne à 80 % du lexique de tout texte* ».

Enfin la **grammaire**, parfois fastidieuse mais toujours incontournable, n'est pas oubliée en 2009. Il est d'ailleurs rappelé que « *le cours de langues anciennes est l'occasion de revenir sur des notions grammaticales essentielles, [et] de les consolider...* ». Cette grammaire est travaillée selon la « *fréquence des faits de langue* », quand les élèves y sont confrontés lors de la lecture de textes. Pour autant, elle ne fait pas immédiatement l'objet d'un apprentissage systématique et il est attendu « *une stratégie d'apprentissage soignée d'opérer étape par étape : repérer, expliquer, mémoriser, réinvestir* ». Ce travail de la grammaire initie les élèves à la « *problématique de la traduction, en examinant par exemple les différentes propositions pour traduire un même passage* » et il est rappelé – à juste titre – que « *la confrontation de traductions servait une meilleure appréhension de la grammaire du français comme des langues anciennes* ».

En ce qui concerne **l'étude de textes**, elle est organisée de façon chronologique et thématique. Le monde romain est présenté selon ses trois principales périodes :

- en cinquième, l'étude des origines légendaires de Rome (Énée, Romulus) et d'épisodes liés à l'époque royale, de -753 à -509 avant notre ère ;
- en quatrième, l'étude de l'époque républicaine, -509 à -27 avant notre ère ;
- et enfin en troisième, l'étude de l'époque impériale, de -27 à 476 de notre ère.

Tout cela sous les grandes thématiques suivantes :

- *histoire et vie de la cité ;*
- *vie privée, vie publique ;*
- *représentations du monde.*

Accompagnées de diverses sous-entrées, ces thématiques offrent des pistes d'étude au professeur qui peut opérer les choix qu'il souhaite quant aux textes et images à étudier. Pour ouvrir un maximum de possibilités, viennent en complément des propositions de textes et d'auteurs, à la fois dans le programme et dans les programmes dits « d'accompagnement ». À ces thèmes s'ajoutent les faits grammaticaux importants à connaître.

Il faut reconnaître que, sur tous les thèmes proposés affichés, tout n'est pas réalisable sur une année scolaire. En raison du faible niveau des élèves de ZEP, seuls 60 % peuvent être effectués (mise au travail très compliquée, motivation fluctuante, passivité générale, absence de travail personnel, ce qui conduit à passer un temps considérable à réexpliquer les notions). Certains thèmes sont d'ailleurs plus accrocheurs que d'autres, notamment ceux qui concernent les légendes mythologiques, la vie sociale à Rome ou encore l'étude de certains empereurs.

Un élément de taille à signaler : l'initiation au grec en classe de quatrième, placée timidement entre parenthèses. Le grec n'est pas une obligation dans l'enseignement du latin, il dépend des objectifs du professeur. N'ayant personnellement pas de classe de grec dans mon établissement, je prends toujours le temps de les initier à cette langue, notamment en leur faisant apprendre l'alphabet, afin de les sensibiliser à l'héritage linguistique que cette civilisation a laissé au français.

2. Qu'en est-il à présent en cette rentrée scolaire 2016 ?

Les démarches d'apprentissage varient peu, à quelques détails près. Il faut reconnaître cependant que tout est désormais beaucoup moins détaillé.

La grande nouveauté apparaît surtout dans la **refonte des programmes** et dans la mise en place des **enseignements pratiques interdisciplinaires**, qu'on appelle plus couramment EPI. Si l'on s'en tient à la seule lecture du nouveau programme, nous observons plusieurs choses intéressantes. Le grand perdant, dans ce domaine, est l'enseignement du grec. Timidement proposé entre parenthèses dans le programme de 2009 (d'ailleurs, sur les quatre manuels de latin sur le marché, un seul traitait sérieusement de l'initiation au grec), il a complètement disparu des programmes de 2015 ! Or, comment proposer du grec en troisième, lorsque l'on n'a même plus l'occasion de pouvoir le découvrir en quatrième ?

Les programmes de cinquième et de quatrième ont fusionné, certainement pour que le programme de troisième latin soit mis en relation directe avec le programme de troisième grec. Toutefois le grec n'est plus que rarement enseigné en collège.

D'autre part, **un bon tiers de thèmes** a été supprimé. Les explications peuvent être les suivantes :

– Ce tiers pourrait correspondre aux nombres d’heures supprimées définitivement sur un an de latin : en effet, l’on comptait huit heures hebdomadaires d’enseignement de latin, à raison de deux heures pour le niveau de cinquième, trois heures pour le niveau de quatrième et trois heures pour le niveau de troisième, soit deux cent quatre vingt-huit heures environ sur une année scolaire. Aujourd’hui, avec la réforme, nous sommes descendus à une heure hebdomadaire de latin en cinquième, deux heures en quatrième et deux heures en troisième, soit un total d’environ cent quatre vingt heures. Cent huit heures annuelles de perdues, c’est plus du tiers des deux cent quatre vingt-huit heures des années précédentes.

- Cela pourrait également correspondre à une nécessité de « dépolvériser » certains points du programme qui pouvaient paraître peu intéressants ou peu légitimes.

Les **nouveaux thèmes** qui apparaissent dans le programme de 2016 présentent la volonté tenace de montrer que le monde antique n’était pas cloisonné mais qu’il y avait des échanges constants entre les civilisations. Cela peut être judicieux dans le sens où l’élève n’est pas focalisé sur un seul point de vue. Néanmoins, à trop vouloir placer les civilisations grecque et romaine côte à côte, nous risquons de faire oublier leurs spécificités aux élèves et de les brouiller, comme c’est souvent le cas. Il est d’ailleurs juste de rappeler que l’étude du latin n’est pas identique à l’étude du grec. Par exemple, l’alphabet n’est pas le même, le lexique ne présente pas de similitudes, leurs systèmes de déclinaison ne présentent pas exactement les mêmes cas (ablatif absent du grec, duel absent du latin) ; quant à leurs civilisations, elles ne disposent pas du même héritage, ni ne reposent sur les mêmes systèmes politiques.

En ce qui concerne les attentes liées à la **grammaire**, elles restent à peu près similaires en 2016. La masse d’un lexique à acquérir sur trois ans n’est plus spécifiée et les démarches d’apprentissage varient peu. Toutefois, l’exercice de commentaire a pratiquement disparu des recommandations et c’est sur l’interprétation des textes que l’accent est mis. En outre, il est préconisé que les élèves approchent les textes, le lexique et la syntaxe de façon « problématisée », ce qui n’est pas très clair.

Mais cette réduction de matière correspond surtout à la volonté désormais affirmée de « **déclouonner** » l’enseignement du latin. À la lecture du nouveau programme du cycle 3 (regroupant désormais CM1, CM2 et sixième) et du cycle 4 (regroupant cinquième, quatrième, troisième), le terme d’enseignement des « langues et cultures de l’Antiquité » revient dans plusieurs matières, comme l’histoire et le français. Le principe serait que tout ce qui aurait été ôté du programme d’enseignement du latin serait compensé par divers enseignements dans d’autres matières. Le nouveau programme de langues et cultures de l’Antiquité de 2016 le formule ainsi :

« L’enseignement des langues et cultures de l’Antiquité commence dès le cycle 3.

En français, au cours de ce cycle, les élèves ont découvert les bases latines et grecques du vocabulaire français et lu des récits tirés de la mythologie et des œuvres ou des extraits d’œuvres antiques traduites.

En histoire, en début de cycle, ils ont observé les traces de civilisations antiques, celte, gauloise, grecque, romaine, dans leur environnement proche et ont étudié les contacts entre elles, particulièrement entre les Gaules et la civilisation romaine.

En classe de sixième, ils ont abordé les récits fondateurs, les croyances et la citoyenneté dans la Méditerranée antique au premier millénaire ; ils ont vu comment les récits mythiques pouvaient être mis en relation avec les découvertes archéologiques, ils ont découvert le monde des cités grecques. Enfin, ils ont eu une première approche de l’histoire romaine en étudiant l’empire romain dans le monde antique.

Au cycle 4, cet enseignement des langues et cultures de l'Antiquité relève de trois dispositifs qui se complètent :

- Il s'inscrit dans le cadre d'enseignements dispensés à tous les élèves, particulièrement le français, à travers la découverte de l'histoire de l'écriture, l'étude du lexique qui fait connaître les éléments de composition issus du latin et du grec et la constitution d'une culture littéraire et artistique qui s'appuie sur des corpus intégrant des œuvres de l'Antiquité.

- Il fait l'objet d'enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), déterminés au sein de chaque établissement, qui proposent des approches des langues et cultures de l'Antiquité faisant converger les apports de différentes disciplines.

- Il est dispensé aux élèves volontaires dans le cadre de l'enseignement de complément langues et cultures de l'Antiquité dont le programme figure ci-après. »

La lecture de ce texte fait clairement entendre que beaucoup de travail a déjà été effectué en amont dans les petites classes. Or, ce BO ne venant que de paraître, beaucoup d'élèves arrivant en cinquième n'ont pas véritablement bénéficié du travail préconisé en amont. D'autre part, après avoir interrogé mes collègues d'histoire, il appert qu'en réalité le monde romain ne fait pas l'objet d'une étude très approfondie en soi, et que les faits de langue n'y sont pas intégrés.

En ce qui concerne le français, il en va de même. L'étude de quelques figures mythologiques, comme le personnage d'Ulysse de l'*Odyssée* ou d'Achille de l'*Illiade*, ne constitue pas en soi une étude particulière du monde romain. Au contraire, cela pousse trop souvent les élèves à confondre culture hellénistique et culture latine. L'étude dite des « langues et cultures de l'Antiquité » en cours de français se limite généralement à quelques séances d'étymologie, sachant que tous les professeurs de lettres ne sont pas formés en langues anciennes, ne serait-ce que partiellement. Or, ces nouveaux programmes peuvent faire croire aux personnes novices dans ce domaine que rien n'est perdu.

D'autre part, la grande nouveauté de 2016, c'est les fameux EPI. Le site de l'Éducation nationale les présente ainsi : « À partir de la cinquième, les élèves suivent des enseignements pratiques interdisciplinaires (E.P.I.) qui aboutissent à des réalisations concrètes, individuelles ou collectives (présentation orale ou écrite, constitution d'un carnet, etc.). Huit thèmes d'E.P.I., mobilisant plusieurs disciplines... »

Sur le terrain, les choses sont souvent réalisées de la façon suivante : des professeurs, sur la base du volontariat et selon les affinités qu'ils ont avec leurs collègues, opèrent des choix de répartition de ces E.P.I. sur les trois dernières années du collège. En ce qui concerne celui des langues et cultures de l'Antiquité, il est généralement placé sur le niveau de cinquième. Là où cela devient inquiétant, c'est que l'E.P.I. des langues et cultures de l'Antiquité n'est pas obligatoirement enseigné par le professeur de langues anciennes mais par celui qui souhaite s'en charger. En se penchant par la même occasion sur les thématiques proposées, nous percevons assez vite le fossé qui a pu se creuser entre les objectifs des années passées et ceux désormais visés :

Partie « physique-chimie » en lien avec les langues de l'Antiquité, l'histoire, les mathématiques, la technologie.

Histoire des représentations de l'Univers : les savants de l'école d'Alexandrie (Eratosthène et la mesure de la circonférence de la Terre, Hipparque et la théorie des mouvements de la Lune et du Soleil, Ptolémée et le géocentrisme, Aristote et la rotondité de la Terre...), les instruments de mesure (astrolabe, sphère armillaire...).

Ou encore :

Partie « éducation physique et sportive » en lien avec les langues de l'antiquité, l'histoire.

Sport et Antiquité : L'Olympisme (Des jeux olympiques aux pratiques d'aujourd'hui).

D'autre part, quiconque possède quelques connaissances en culture antique et langues anciennes perçoit très vite les incohérences des thèmes de l'EPI « langues et cultures de l'Antiquité » partie français :

Partie « français »

– *Cinquième : recherches sur l'utilisation du latin au Moyen Âge ; les évolutions de la langue française.* Le latin médiéval n'est pas enseigné en cours de latin pour la bonne raison qu'il est très éloigné du latin dit « classique », qui correspond au latin de Cicéron du I^{er} siècle avant notre ère.

– *Cinquième, quatrième : décryptage de textes latins du Moyen Âge au XVIII^e siècle (religion, sciences et philosophie).* Idem pour ces textes dont certains thèmes sont rarement abordables pour des collégiens, comme la religion ou la philosophie.

– *Cinquième, quatrième : chasse aux expressions latines ou grecques encore utilisées aujourd'hui ; fabrication d'un glossaire illustré.* Nous retrouvons ici les fameuses pages roses du Larousse.

– *Troisième : travail autour des mythes, et leur rôle dans la littérature du XVI^e au XXI^e siècles (réécritures des tragédies grecques, poésie lyrique, romans).* De même, les œuvres souhaitées sont rarement accessibles à des élèves de troisième, et l'on n'est plus du tout dans le registre de l'enseignement du latin.

Conclusion

En somme, **quelles conclusions** pouvons-nous tirer en ce qui concerne l'enseignement du latin à l'heure actuelle ?

Sur le fond, les élèves acquerront toujours les mêmes notions mais de façon beaucoup plus allégée et bien moins rigoureuse. Le professeur de latin devra faire des choix pédagogiques, renoncer à certaines notions pour donner la priorité à d'autres qui lui sembleront plus essentielles. En ce qui concerne la forme, l'on peut douter de l'efficacité de l'éparpillement de l'enseignement du latin attendu par les nouveaux programmes, car la pratique professionnelle indique clairement que le saupoudrage de-ci de-là de quelques notions « latines » ou « culturelles » ne remplace pas un cours organisé.

En outre, au risque de voir l'enseignement du latin disparaître un jour, on peut s'interroger, à court terme, sur le devenir des élèves qui voudront choisir le latin au lycée – sachant que, généralement, seuls les élèves ayant fait l'option latin au collège peuvent poursuivre cette option. Les programmes du lycée n'ayant à ce jour pas été modifiés, comment le futur bachelier affrontera-t-il l'épreuve de langues anciennes avec un enseignement tronqué d'un tiers de ses heures au collège ?

Hélène Beau